



Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

## Extrait des délibérations de la Commission permanente

N° CP-2020-4-7-1

Séance du vendredi 3 avril 2020

### FONDS DEPARTEMENTAL POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS NATIONALES OU INTERNATIONALES SE DEROULANT DANS LE HAUT-RHIN

**Présidence de :** Mme Brigitte KLINKERT

**PRESENTS :**

MM. ADRIAN, BIHL, Mme BOHN, M. COUCHOT, Mme DIETRICH, M. DELMOND, Mme DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, HEMEDINGER, Mme HELDERLE, M. JANDER, Mmes LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MULLER Betty, MM. MULLER Lucien, MUNCK, Mme PAGLIARULO, Mme RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. STRAUMANN, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

**EXCUSES :**

Mme JENN, Mme MILLION, Mme ORLANDI, M. TRIMAILLE.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2017-4-12-3 du 1<sup>er</sup> septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2019-6-12-1 du 13 décembre 2019 relative aux moyens des directions fonctionnelles de l'administration générale (hors ressources humaines, finances, valorisation du patrimoine immobilier et de la logistique),
- VU la demande de subvention de l'Association Pôle Lorrain de l'Ameublement pour l'organisation du congrès ISO - International Society of Organ Builders du 28 novembre 2019,
- VU le Règlement Financier du Département du Haut-Rhin,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Attribue et autorise le versement d'une subvention de fonctionnement au titre de 2020 d'un montant de 2 000 € à verser en une seule fois à l'Association Pôle Lorrain de l'Ameublement pour l'organisation du congrès ISO 2020 en Région Grand Est, réunissant les facteurs d'orgues du monde entier du 23 au 29 août 2020.
- Précise que la dépense correspondante d'un montant de 2 000 € sera prélevée sur la ligne du budget départemental 2020 sur le Programme J718, Imputation 65-021-6574-3277-029.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité